

**SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2024**

L' an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf décembre à dix-huit heures

Le Conseil Municipal de la Ville de SEVRES, dûment convoqué par arrêté du 6 décembre 2024, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Grégoire de LA RONCIÈRE, Maire de Sèvres.

Le nombre des membres composant le Conseil est de 35, dont 28 présents à la séance,

PRESENTS :

M. Grégoire de LA RONCIÈRE, Mme Anne TEXIER, M. Jean-Christophe SCIBERRAS, Mme Pascale FLAMANT, M. Olivier HUBERT, M. Vincent DECOUX, M. Pascal GIAFFERI, Mme Pascale PARPEX, M. Jean-Pierre FORTIN, Mme Françoise RUSSO-MARIE, Mme Martine VAN WENT, M. Jacques VILLEMUR, Mme Marie SANCHO, Mme Louise BOMPAIRE, M. Franck-Eric MOREL, Mme Caroline BASTIDE, Mme Muriel COHEN, M. Thomas PARDOUX, Mme Chloé DUCHAUSSOY, M. Arthur BEAUREPAIRE, M. Thierno-B NDIAYE, M. Jean DUPLEX, Mme Anne-Marie de LONGEVIALLE-MOULAÏ, Mme Catherine CANDELIER, M. Luai JAFF, M. Denis MORON, M. Loïc LASSAGNE, M. Frédéric PUZIN

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes des articles L2121-17 et L2121-20 du code général des collectivités territoriales.

AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme Emilie BOZIO-MADE donne procuration à Mme Pascale PARPEX, Mme Assunta MESMIN donne procuration à M. Olivier HUBERT, M. Christophe CHABOUD donne procuration à M. Jean-Pierre FORTIN, Mme Nadia IDORANE donne procuration à M. Grégoire de LA RONCIÈRE

ETAIT EXCUSE :

M. Philippe HAZARD

ETAIENT ABSENTES :

Mme Marlène DA SILVA, Mme Dominique BLANCHET

En application de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, M. Arthur BEAUREPAIRE a été désigné(e) secrétaire de séance.

Hôtel de Ville
54, Grande Rue
BP 76
92311 Sèvres Cedex
☎ 01 41 14 10 10
☎ 01 75 19 41 20

✉ mairie@ville-sevres.fr
🌐 www.sevres.fr

PUBLIE PAR VOIE ELECTRONIQUE LE :

24 DEC. 2024
1/4

Accusé de réception en préfecture
092-219200722-20241219-2024-073-DE
Date de télétransmission : 24/12/2024
Date de réception préfecture : 24/12/2024

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU : 19 décembre 2024

DÉLIBÉRATION : Budget communal - Approbation de la décision modificative n°1 de l'exercice 2024

N°2024/073

Le Conseil municipal,

Vu le code général des Collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2121-29 et D-2342-2 relatif aux dépenses et recettes autorisées par le budget et les décisions modificatives,

Vu le budget primitif 2024 de la commune adopté le 2 avril 2024,

Vu la décision modificative de la commune pour l'exercice 2024,

Vu l'avis de la Commission des Finances, de la Famille, des Affaires Sociales, de la Jeunesse, des Loisirs et de L'Administration du 11 décembre 2024,

Considérant que les crédits et les débits doivent être complétés pour faire face aux besoins des services,

DÉLIBÈRE :

ARTICLE UNIQUE

Les recettes et les dépenses de la section de fonctionnement inscrites au budget de l'exercice 2024 sont modifiées comme suit :

I - RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

Compte 74836 - Attribution du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle
54 894,10 €

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT **53 860 937,62 €**

II - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL

Compte 6227 - Frais d'actes et de contentieux - 1 487 000,00 €

CHAPITRE 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES

Compte 657381 - Subvention de fonctionnement au SEL 16 528,00 €

CHAPITRE 73 - IMPÔTS ET TAXES

Compte 7392221 - Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal -11 931,00 €

Compte 739331 - Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France - 67 129,00 €

CHAPITRE 023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT 1 604 426,10 €

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 53 860 937,62 €

III - RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE 021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 1 604 426,10 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 39 307 727,59 €

IV - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE 10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES

Compte 10226 fonction 01 - Taxe d'aménagement 8 189,00 €

CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Compte 2118 - Autres terrains

1 487 000,00 €

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

39 198 490,49 €



POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Maire,

Grégoire de LA RONCIÈRE.



Le Secrétaire de séance,

Arthur BEAUREPAIRE

Accusé de réception en préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception préfecture :